

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

Pour toute 1^{re} demande d'aide à la mobilité

- Justificatif de domicile à votre nom de plus d'un an en Essonne - certificat d'hébergement non valide
- 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité ou titre de séjour - récépissé de demande non valide

Une photocopie d'un justificatif de votre situation :

Ancien et ancienne combattant(e) de 60 ans et plus

- Carte du combattant

Réfractaire au Service du travail obligatoire (STO) ou ancienne infirmière engagée volontairement à la guerre de 1939-1945

- Carte ou attestation

Veuve d'ancien combattant ou veuve de guerre de 60 ans et plus

- Carte de veuve d'ancien combattant ou carte de veuve de guerre délivrée par l'ONAC
- Carte d'ancien combattant du défunt ainsi que son avis de décès

Orphelin(e) de guerre ou pupille de la nation de 60 ans et plus

- Carte d'orphelin(e) de guerre délivrée par l'ONAC ou livret de famille ou un extrait de naissance portant la mention « orphelin »
- Carte ou jugement ou livret de famille ou extrait de naissance portant la mention « Pupille de la nation »

Documents obligatoires pour chaque demande

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (quittance de loyer, facture d'électricité ou de gaz) - certificat d'hébergement non valide

DOCUMENTS CONCERNANT UNIQUEMENT LE FORFAIT NAVIGO AMÉTHYSTE

- 1 photocopie recto-verso du Pass Navigo mois / semaine (à demander en agence Navigo). En cas de perte, de vol, de détérioration ou de dysfonctionnement de votre Pass Navigo : rendez-vous dans la gare la plus proche ou téléphonez au 09 69 39 22 22 (appel non surtaxé depuis un poste fixe). Toute demande de duplicata du Pass Navigo est facturée 15 € par Île-de-France Mobilités.
- Si votre dossier est envoyé par courrier, votre paiement par chèque doit être à l'ordre de « **La régie Améthyste** », d'un montant de **25 €**.

Les informations nominatives recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans le système d'information géré par le Conseil départemental de l'Essonne, aux fins de gestion des demandes du forfait Améthyste ou de la carte taxi. Après instruction et validation des dossiers, les données relatives au forfait Améthyste sont transmises au SAS Comutitres en charge de la gestion des demandes de fabrication, de la mise en liste verte des titres et de la facturation, les données relatives à la carte taxi sont transmises à l'entreprise Docapote Applicam en charge de la fabrication des cartes, de la gestion des aides et de la relation aux entreprises de transport affiliés. Le responsable de traitement est le Conseil départemental de l'Essonne. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978), auprès de contact@essonne.fr

POUR PLUS D'INFOS

www.essonne.fr/economie-amenagement-mobilites/mobilites/les-aides-aux-transport

 **N° Vert 0 800 40 80 40**

(Appel non surtaxé depuis un poste fixe)
Du lundi au vendredi : 10 h - 12 h

amethyste@cd-essonne.fr